



Les Archers du Labourd

Assemblée Générale Elective du 28 Février 2026 :

Pouvoir de délégation

Je, soussigné, M.....

Âgé de plus de 18 ans et à jour de sa cotisation club 2025/2026,

Signature précédée de la mention manuscrite :

« Lu et approuvé » :

Donne par la présente tout pouvoir à : M.....,

A jour de ses cotisations 2025/2026, aux fins de me représenter lors de l'Assemblée Générale des « Archers du Labourd » devant se tenir à la Maison pour Tous d'Anglet le samedi 28 Février 2026 à 9h00.

M..... pourra prendre part en mon nom, à l'ensemble des délibérations, voter ou s'abstenir, et participer à tous les débats prévus à cette assemblée,

Signature précédée de la mention manuscrite :

« Bon pour pouvoir » :

M.....

PS : Le nombre de pouvoir est limité à 1 par personne à représenter.

Les Archers du Labourd
4 rue Justin Larbat 64600 ANGLET
SIRET : 941 439 275 00012 Code NAF : 93.122